
LE MÉCÉNAT

UN ACTE DE PASSION, UN ACTE DE RAISON...

Les clefs
de
Saint-Pierre

Une possibilité tant pour les entreprises que pour les particuliers.

Accompagner les Clefs de Saint-Pierre, c'est choisir de soutenir un projet musical : vous devenez un partenaire de la vie musicale de votre ville.

QUI SOMMES-NOUS ?

Les Clefs de Saint-Pierre sont nées en 2000 du désir des musiciens de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse de créer et d'interpréter des programmes de musique de chambre en toute liberté.

QUELS AVANTAGES?

Depuis la loi de 2003, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux, une réduction fiscale de 66% du montant du don pour les particuliers, de 60% pour les entreprises.

A titre d'exemple, un don de 100 € ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 €, un don de 500€, à 330 € de réduction d'impôts.

Nous vous ferons parvenir en retour un reçu fiscal.

Pour soutenir l'association Internotes, il vous suffit de remplir et de nous retourner le formulaire ci-dessous :

Nom, prénom (ou nom de l'entreprise):

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone :

Montant du don (chèque au nom de l'association Internotes) :

Date et signature :

Un reçu vous parviendra, justifiant votre don et permettant la déduction fiscale.

Association Internotes, 85 chemin Raynal, 31200 Toulouse